

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 26 février 2022

À : Conseil d'administration

De : Directeur général

Sujet : Approbation calendriers scolaires 2022-2023 / École Sophie-Morigeau

MISE EN SITUATION :

Pour donner suite à l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-2263-2022-01 du 22 janvier courant et en respect au processus de création, le calendrier 2022-2023 a fait l'objet de consultation auprès des Associations de parents.

L'école Sophie-Morigeau a choisi l'option 2, soit le congé du printemps du 20 au 31 mars 2023 avec l'ajout de 8 minutes d'instruction par jour.

Également, pour s'arrimer au conseil scolaire local (CS 05), elle a identifié des « Vendredis rouges ». Le détail est présenté dans la lettre annexée qui a été remise par l'APÉ.

Premier jour de classe	6 septembre 2022
Congé d'hiver	19 décembre au 2 janvier 2023 (retour en classe - 3 janvier 2023)
Congé du printemps	20 au 31 mars 2023 avec ajout de 8 minutes d'instruction par jour
Dernier jour de classe	29 juin 2023

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve le calendrier 22-23 de l'école Sophie-Morigeau incluant le congé du printemps du 20 au 31 mars 2023, l'ajout de 8 minutes d'instruction par jour et les vendredis rouges en lien avec le conseil scolaire anglophone.

p.j. Lettre APÉ
